

TRAIT D'UNION

Informations municipales



Novembre 2018

SOMMAIRE



ÉDITO	p. 2
POINT INFO DU MAIRE	p.3 à 8
INFORMATIONS COMMUNALES	
- Emplois saisonniers	p. 9
- Mon service public	p. 10
- Réforme électorale	p. 10
- Élections européennes 2019	p. 10
- Urbanisme	p. 11
- CCAS	p. 12-13
- Repas des aînés	p. 13
- Départ en retraite de Léon Morel	p. 14
- La bibliothèque	p. 15
- Les Francas	p. 16 à 18
- La rentrée scolaire	p. 19
- Halloween à l'école	p. 20
NOUVEAUX À PELOUSEY	
- Un micro-entrepreneur	p. 21
- Une ostéopathe	p. 22
- Une orthophoniste	p. 23
PELOUSEY ANCIEN	
- Histoire du four banal	p. 24-25
- La tuilerie de Barband	p. 25
DIVERS	
- Collecte des déchets	p. 26
- Programme Habiter Mieux	p. 27
- Opération bouchons	p. 28
- Déclaration d'impôts	p. 29
- Gendarmerie	p. 30
- Recensement	p. 31
- Séniors - Stop Pub	p. 31

LES ÉVÉNEMENTS PASSÉS

- La fête des voisins	p. 32
- Cap Mozzagrognà	p. 33 à 35
- Logements intergénérationnels	p. 36
- Règlements de contes	p. 37
- Ramasseurs de déchets	p. 38
- Centenaire de l'armistice 14-18	p. 39-40

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

- Exposition minéraux et fossiles	p. 41
- Exposition « Photos Matons »	p. 42
- Les fondus de la marche	p. 43
- Téléthon	p. 44
- Atelier Parents-Enfants	p.45

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

- La chasse	p. 46
- Les Vignottes	p. 46
- Parents d'élèves	p. 47
- Don du sang	p. 48
- Loisirs Évasion	p. 49-50
ÉTAT CIVIL	p. 51

LOCATION ET PRÊT

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

DIFFÉRENTS HORAIRES ET INFOS

-Bibliothèque	p. 53
- les engins à moteur	p. 53
- les déchetteries	p. 53
- Grdf contacts utiles	p. 53
- Mairie	3 ^{ème} de couverture
- Le conseil municipal	3 ^{ème} de couverture
- Santé à Pelousey	3 ^{ème} de couverture
- Bien- être	3 ^{ème} de couverture
- Assistantes maternelles	3 ^{ème} de couverture
- Est Républicain	3 ^{ème} de couverture
- Fleurissement de pelousey	4 ^{ème} de couverture

ÉDITO DU MAIRE

La fin de l'année est toujours un moment particulier, avec une ambiance de fête, et surtout une envie de se retrouver avec sa famille ou bien ses proches.

Dans ce numéro, vous redécouvrirez justement le programme des festivités d'hiver qui contribuent à animer notre village et à permettre les rencontres. J'espère que vous serez nombreux à vous retrouver en ses différentes occasions.

Comme d'habitude, je vous présente en début de journal un rapide bilan sur les dossiers en cours, avec en particulier un point d'étape sur les travaux. Toutes les décisions du conseil municipal sont accessibles sur le site de la commune, ou au fur et à mesure, consultables sur les panneaux d'affichage de la mairie.

L'équipe municipale et moi-même terminons cette année 2018 avec une volonté intacte de continuer à travailler au service de tous, pour développer les atouts de notre village, au cœur de notre agglomération.

Nous avons toujours la même motivation pour poursuivre les dossiers engagés et mener les derniers projets du mandat qui seront lancés l'an prochain.

En attendant, à quelques semaines de la fin de l'année, j'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui vivront cette période de fêtes seuls ou dans une certaine fragilité. Chacun d'entre nous devrait être attentif à ces situations de désarroi et tenter d'y remédier par des actions parfois simples, comme une visite.

Je vous souhaite, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui vous sont chers, de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une heureuse année 2019, emplies de nombreux moments de partage, d'échanges et de bonheur. Que la réussite et l'envie d'entreprendre vous accompagnent également !

D'ores et déjà, tous les membres du conseil municipal vous convient à participer à notre cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 18 janvier à 20h, à la maison de la Noue.

*Dans l'attente du plaisir de vous retrouver,
Bien à vous,*



Catherine BARTHELET

POINT INFO DU MAIRE

DEMANDE D'ARRÊTÉ DE CATASTROPHE NATURELLE – SÉCHERESSE

A la suite de la sécheresse de cet été qui a continué à frapper le département du Doubs cet automne, nous allons déposer auprès de M. le Préfet du Doubs un dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de notre commune.

En effet, la sécheresse a provoqué une dessiccation certaine du sous-sol et déstabilisé vraisemblablement plusieurs constructions.

Nous remercions toutes les personnes concernées par ce phénomène de nous avoir adressé en suite de notre sollicitation un courrier relatant les dégâts occasionnés sur leurs habitations et/ou leurs annexes.

Il est important, pour étayer notre demande, que nous puissions recenser de manière exhaustive tous les dommages causés sur notre commune. Si vous avez omis de nous prévenir, nous vous invitons à prendre contact dans les meilleurs délais.

Néanmoins, nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que notre démarche n'est pas assurée d'aboutir. Elle sera instruite par la préfecture puis soumise à l'examen d'une commission interministérielle.

Nous tiendrons bien entendu informées des suites à donner toutes les personnes nous ayant déclaré des dommages.



A l'initiative de la Chambre Interdépartementale d'Agriculture du Doubs et du Conseil Départemental du Doubs (CAID), une visite de deux fermes à Lomont-Sur-Crête et Pelousey a été organisée afin de sensibiliser M. le Préfet sur les effets de la sécheresse sur la gestion des exploitations.

Ainsi, jeudi 15 novembre, M Baulieu, exploitant de la ferme, et moi-même avons eu le plaisir d'accueillir M. Mathurin, Préfet du Doubs, Mme Bouquin, Présidente du Conseil Départemental, Mme Branget, Mme Loizon, M. Maire du Poset, conseillers départementaux,

M. Bailly, suppléant, M. Prieur, Président de la CAID, M. Vivot, président de la FDSEA, ainsi que plusieurs directeurs de services de la préfecture, du département et de la Chambre d'Agriculture.

J'ai profité de cette visite pour exposer à M. le Préfet les difficultés rencontrées par plusieurs habitants, touchés également par des dommages importants dus à la sécheresse dans leur habitation, et l'informer du dossier prochainement déposé en préfecture.

PREMIER BILAN DU TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT AU GRAND BESANÇON

La 1ère réunion du comité de secteur ouest, thématique assainissement, s'est tenue vendredi dernier. Une présentation exhaustive de l'équipe et du fonctionnement du service a été faite ainsi qu'un bilan des travaux en cours. Les demandes pour les interventions 2019 ont également été répertoriées en lien avec les travaux du SIEVO (syndicat de l'eau potable).

Lors du dernier conseil municipal, Stéphanie GHARBI a été nommée référente assainissement pour établir un lien privilégié avec les services.

Pour information, un récolement des réseaux eaux usées/pluviales sur tout le territoire va être conduit pour bénéficier d'un SIG à l'échelle de l'agglomération. Le SIG réalisé par Gaz et Eaux sera donc complété et vérifié en quelques points.

Plusieurs interventions ont eu lieu sur les réseaux cette année : curage préventif des réseaux eaux usées et pluviales, intervention en curatif, réparation de regards cassés... Les relations avec les techniciens sont bonnes, que ce soit avec les élus ou nos employés communaux.

A notre demande, une campagne de dératissage du réseau eaux usées a eu lieu sur le secteur place de l'Europe/Vert Village et Prés de la Noue.

Le diagnostic du système d'assainissement a pris de son côté du retard, mais en raison de difficultés rencontrées par le cabinet extérieur recruté.

Des échanges ont lieu également sur le suivi de la station d'épuration et les décisions prises.

Ce premier bilan est donc positif et rassurant.

FIN DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LE TERRAIN ATTENANT À LA SALLE SAINT-MARTIN

L'enquête publique concernant l'expropriation pour le terrain attenant à la salle St Martin a été conduite par les services de la Préfecture, sous la responsabilité d'un commissaire enquêteur. La commune est dans l'attente de son rapport. La procédure suivra son cours... Nous espérons pouvoir conduire les travaux d'aménagement l'an prochain.

FIN DE L'EXPÉRIMENTATION RUES DU CHÊNE BÉNIT ET DES VIGNES

Lors de sa séance du 26 Mars dernier, le Conseil Municipal avait :

- approuvé la mise en voie sans issue, à titre d'expérimentation, de la rue du Chêne Bénit et de la rue des Vignes pour la période allant du 2 Mai au 30 Septembre 2018,
- accepté la tenue d'un registre en mairie, du 2 Mai au 15 Septembre 2018, afin de recevoir les remarques des usagers,
- validé la tenue d'une réunion publique en avril 2018,
- et s'était engagé à présenter une évaluation de cette expérience afin de pouvoir décider des suites à y donner.

En octobre, avec Daniel Varchon, j'ai présenté les données issues de cette expérimentation au conseil municipal.

Au final, seulement 22 foyers se sont exprimés, soit 3,9 % du nombre total des foyers de la commune. Les avis sont très majoritairement en faveur de la mesure. Ils concernent davantage la rue du Chêne Bénit que la rue des Vignes.

Les motivations de ce choix, à savoir la dangerosité de la rue du Chêne Bénit notamment dans le bas de la rue, les travaux conséquents qu'il faudrait porter pour rendre ces deux rues susceptibles d'accueillir le nouveau trafic induit par le contournement etc... ont été rappelées lors de cette séance.

Le conseil a donc suivi l'avis majoritaire des habitants mais il m'a demandé d'interpeller le conseil départemental pour qu'il porte avec la DREAL les travaux de réhabilitation sur la RD 465 (Pouilley-Les-Vignes / Miserey-Salines), une portion de route restant dangereuse, ce que j'ai fait.

Mme la présidente du Conseil Départemental a confirmé l'intervention sur la RD 465. DREAL et Département ont formalisé un conventionnement qui va permettre ces travaux. Les élus se félicitent de cette décision qui va résoudre un problème important de sécurité routière.

INCIVILITÉS AU CENTRE DU VILLAGE – BILAN

Comme chaque été malheureusement, la commune a dû intervenir pour gérer des incivilités, particulièrement au centre du village mais pas seulement...Plusieurs plaintes quant à la présence de scooters dans la zone de loisirs, de feux de camp sauvages sur la zone de loisirs, de l'éclairage public forcé régulièrement la nuit sur la zone de loisirs avec une armoire électrique très endommagée, d'un barbecue organisé sans autorisation sur le domaine public, de dépôts sauvages sur le parking des lagunes, de soucis de voisinage ...

Bref, nous avons tenté et tentons encore de privilégier le dialogue entre les différentes parties pour éviter d'envenimer les situations...

En parallèle, des échanges réguliers avec la gendarmerie ont été organisés. Par ailleurs, une réunion de prévention avec quelques jeunes et leurs familles a permis de mettre fin aux intrusions dans les cours d'école et derrière l'église.

CLIMATISATION DES LOCAUX COMMERCIAUX

Comme vous le savez, la commune dispose de deux locaux commerciaux qu'elle loue à une coiffeuse et à un dépanneur informatique.

Chacun, dans son travail, souffre de la chaleur, laquelle a aussi, bien entendu, un effet néfaste sur son activité.

L'installation d'une climatisation revenant au propriétaire, elle a été installée cet été, et les locataires en assurent l'entretien.

Il va sans dire que, vu la durée des vagues de chaleur, elle a été déjà très appréciée !

FINANCES : CRÉATION D'UN BUDGET CIMETIÈRE-CAVEAU

L'article L 2221-1 du C.G.C.T. (Code Général des Collectivités Territoriales) prévoit que les communes et les syndicats de communes peuvent gérer des services à caractère industriel et commercial, dont les conditions de fonctionnement sont similaires à celles des entreprises privées.

Un service public à caractère industriel et commercial (SPIC) doit être financé par l'utilisateur au travers d'une redevance.

Dès lors, pour l'exploitation directe d'un SPIC relevant de leurs compétences, les communes doivent constituer une régie municipale dotée d'un budget spécial annexé au budget de la commune afin de respecter les règles d'équilibre posées par le CGCT.

Ainsi, l'achat des columbariums en vue de la revente étant considéré comme une activité commerciale entrant en concurrence avec le secteur privé, la commune doit donc désormais les gérer par le biais d'un budget annexe qui a été créé lors du dernier conseil municipal.

RÉUNION DE RENTRÉE AVEC TOUS LES PRÉSIDENTS-ES D'ASSOCIATION

Comme chaque année en septembre, Benoît Ricloux -en tant qu'adjoint à la vie sociale- a organisé à mes côtés, une réunion de rentrée avec les associations.

Réunissant la majorité des présidents-es, elle a permis de coordonner les agendas qui ont été bien remplis par toutes les associations.

Des calibrages d'horaires d'utilisation des salles entre différentes associations ont eu lieu.

Ces réunions permettent également de rappeler les consignes de sécurité à respecter, les obligations en matière de débit de boissons ou autre à mettre en œuvre...

Les associations nous ont fait part de leur côté également de quelques demandes.

Ces échanges réguliers sont précieux et facilitent le dialogue entre les associations et les élus, au profit de tous les utilisateurs.

LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) est un outil de collaboration locale qui peut rassembler l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation.

Il a été travaillé dans le cadre du comité de pilotage élargi du PEDT qui regroupe tous les acteurs de la petite enfance de la commune. Les membres ont d'abord établi un bilan du PEDT précédent et ensuite défini les nouveaux objectifs, les nouvelles perspectives du document.

Il a été amendé et validé par ce groupe de travail qui regroupe également tous les participants du conseil d'école.

Une convention sera ensuite signée entre la Commune, Monsieur Le Préfet, le DASEN et le Directeur de la CAF du Doubs, si tous ces acteurs le valident.

Le Conseil Municipal l'a donc approuvé et a demandé la labellisation « plan mercredi » pour le nouvel accueil du mercredi.

Ce PEDT vous sera présenté dans le prochain Trait d'Union, dans sa version finale, validée par tous les partenaires.

NOUVELLE COMMISSION ÉLECTORALE

La Préfecture nous informe de la mise en place du Répertoire Unique Électoral (REU) qui a pour but de fiabiliser les données. La commission électorale doit être revue pour devenir une commission de contrôle, sa composition diffère selon le nombre d'habitants etc...

Dans notre cas, elle sera composée comme actuellement des deux délégués désignés par M. le Préfet et le président du tribunal de grande instance, Mme Jeudy et M. Rouhier.

Le maire doit désigner, en plus de ces deux membres, un conseiller municipal, choisi dans l'ordre du tableau d'élection. M. Michel Airoidi a accepté cette nomination.

Cette commission aura pour but de s'assurer de la régularité de la liste électorale et de statuer sur les éventuels recours administratifs préalables.

NOUVEAU SUR NOTRE SITE !

Chaque jour, un mail intitulé « Événements à Besançon et ses environs » émanant de l'office de tourisme informe des spectacles, sorties possibles le lendemain sur notre territoire... Cette publication est également mise en ligne sur le site de la commune www.pelousey.com

TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA LANTERNE

Les travaux de la restauration de la Lanterne vont enfin débuter par notre commune, puis Chauvienne. Les conventions de passage sont à la signature avec les riverains.

Avec Daniel Varchon, je participerai aux réunions hebdomadaires et nous suivrons les travaux.

Les premières études concernant ce projet datent de 2012 ! Notre dossier Loi sur l'eau a été déposé en 2014, pour une autorisation obtenue en 2017 !



TRAVAUX RUE DU TERNE ET DES JARDINS



Ils sont pratiquement terminés et se sont dans l'ensemble bien déroulés. Des marquages au sol et quelques finitions sont attendus ainsi que la fin de la pose des pavés autour de la fontaine.

En complément et profitant des travaux d'embellissement de la fontaine du Terne, les employés l'ont complètement vidée et nettoyée, intérieurement et extérieurement. Un travail qui a porté ses fruits. Qu'il est agréable de retrouver la couleur originelle des belles pierres !

OPÉRATION GRAND BESANÇON HABITAT

Les travaux avancent à bon rythme et suivent le planning prévisionnel. Si tout se poursuit ainsi, les appartements seront livrés en fin d'année 2019.

La pose de la première pierre est relatée page 36.



TRAVAUX RUE DU SÉMINAIRE/RUE DE VOSSIÈRES ET CHAMP JACQUOT

Depuis plusieurs mois, ENEDIS a prévenu la commune de son intention d'enfouir le réseau de haute tension entre le lotissement de Vossières et le haut de la rue du Séminaire. Ces travaux, reportés à plusieurs reprises, viennent donc de démarrer. Ils sont gérés et pris en charge financièrement par Enedis qui porte un projet global, à l'échelle de plusieurs communes.



Pour information, l'enfouissement du réseau HTA avait été demandé par la commune il y a plusieurs années, notamment en amont de la création du nouveau lotissement de Vossières et des parkings du cimetière et du Champ Jacquot. Aussi, nous regrettons cette absence de coordination et faisons au mieux pour limiter l'impact de ces travaux sur les nouvelles voiries en privilégiant le dialogue avec ENEDIS qui a accepté de faire évoluer son projet (changement de tracé). Les travaux demeurent une bonne nouvelle pour les riverains concernés par la proximité de la ligne, soyons en conscients.

Par ailleurs, la commune portera, en suite de ces travaux, la poursuite de la création du chemin piétonnier dans le haut de la rue du Séminaire (du 28 au 32 rue du Séminaire) et reprendra les enrobés fortement dégradés sur ce tronçon.

Les budgets actuels et investissements d'ores et déjà engagés ne nous permettent pas de porter cette année une opération d'aménagement d'ensemble sur toute la rue (enfouissement de tous les réseaux secs, reprise des enrobés et création de trottoirs sur l'ensemble de la rue par exemple). Sachez toutefois, que nous n'aurions de toute façon pas pu mutualiser la même tranchée, l'enfouissement de la haute tension étant très spécifique.

Enfin, nous porterons en fin d'année également la réfection des enrobés rue de Genièvre et Voie romaine, deux routes fortement dégradées et qui ne pouvaient plus attendre le report d'investissement...

LE PARKING DES CHASSEURS RÉNOVÉ

Les chasseurs ont aménagé seuls et gèrent leur cabane de chasse. L'accès à ce site était devenu en effet complexe en suite des travaux d'affouage à proximité. Les grumiers et engins de chantier avaient dégradé la placette devant la cabane. Il a donc été décidé de la réaménager pour simplement pouvoir circuler en toute sécurité.



Actuellement, des travaux sont en cours sur ce site car Orange y installe une nouvelle antenne relais qui permettra à l'opérateur Free de s'installer et développer également son réseau 4G.

LE CHEMIN RURAL RESTAURÉ



Ce chemin accueille principalement la ferme des Fontagneaux, les forestiers et de nombreux promeneurs venus des bois proches... Son état s'était fortement dégradé, les réparations sommaires ne suffisant plus, il a été décidé de reprendre la structure de la chaussée.

DE NOUVELLES INSTALLATIONS À LA ZONE DE LOISIRS

Une table de pique-nique a été installée cet été pour compléter les tables existantes, bien appréciées. Des bancs neufs ont également remplacé des bancs devenus vétustes. Deux autres bancs seront installés prochainement.



INFORMATIONS COMMUNALES

EMPLOIS SAISONNIERS POUR L'ÉTÉ 2018



Du 9 au 20 juillet 2018: **Léa PERNET**



Du 23 juillet au 3 août 2018: **Névine HASSÉD**



Du 6 au 17 août 2018: **François LAURENT**



Du 20 août au 31 août 2018: **Idajeta ZAIROVIC**

C'est sous la direction bienveillante de Léon et Patrick que Léa, Névine, François, et Idajeta se sont succédé pour exécuter des travaux aussi variés que la tonte des espaces verts, l'entretien des salles de l'école, l'arrosage des sites de fleurissement, voire des travaux d'aménagement sur l'agorospace.

Les jeunes ont découvert ce métier physique, varié et nécessitant des compétences multiples.

Nous leur souhaitons une belle année universitaire.

« MON SERVICE PUBLIC.FR »

L'accès aux démarches en ligne évolue. Les habitants de Pelousey peuvent accéder désormais à toutes les démarches administratives sur le site « service-public.fr ».

NOTA BENE

Les Pelouséens peuvent notamment :

- s'inscrire sur les listes électorales
- demander des actes d'Etat-civil
- déclarer les changements de coordonnées
- effectuer le recensement citoyen
- faire la déclaration d'ouverture de chantiers.
- déposer les dossiers de Pacs.

Pour effectuer les démarches, quelques clics suffisent :

- connectez-vous sur le lien suivant « <https://www.service-public.fr/compte/se-connecter> »
- créez votre compte dans « l'Espace Particulier »
- ou utilisez vos identifiants Ameli, Impôt, La Poste ...grâce à FranceConnect.

Et laissez-vous guider

« RÉFORME ÉLECTORALE »

La loi du 1^{er} août 2016 concernant la réforme des listes électorales apporte quelques changements sur la tenue des listes électorales ainsi que sur les modalités d'inscription.

A compter du 1^{er} janvier 2019, il n'y aura plus qu'un Répertoire Électoral Unique (R.E.U.) tenu par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques, ce qui met fin à la révision annuelle des listes électorales.

La mise à jour du R.E.U. s'établira par l'échange d'informations concernant les citoyens et les électeurs entre l'I.N.S.E.E. et les communes. Cette réforme permet ainsi d'éviter qu'un électeur soit inscrit sur plusieurs listes et facilite le suivi des radiations.



Ainsi, les électeurs français établis hors de France devront choisir s'ils veulent être sur la liste électorale consulaire ou municipale avant le 31 mars 2019. Si aucun choix n'est fait, la radiation de la liste électorale municipale sera automatique.

Mais elle ne met pas fin à la démarche volontaire du citoyen de s'inscrire sur les listes même après le 31 décembre et ce jusqu'à quelques semaines avant le scrutin.

« ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019 »

Le 26 mai 2019, les électeurs seront appelés à voter pour élire leurs députés parlementaires européens.

Quelques nouveautés pour cette élection :

- un seul tour de scrutin
- une seule liste nationale unique
- un scrutin proportionnel à la plus forte moyenne



La durée du mandat du député européen ne change pas, il est élu pour 5 ans.



Les citoyens qui ne sont pas encore inscrits sur les listes peuvent en faire la demande jusqu'au 31 mars 2019 sur le site **mon service public.fr** ou jusqu'au 30 mars auprès de la mairie pour être électeur au scrutin du 26 mai 2019.

COMITÉ CONSULTATIF URBANISME

Nous nous réunissons chaque mercredi en fin d'après-midi. N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour que l'on puisse vous expliquer, en amont de votre projet, les règles d'urbanisme qui s'appliquent à votre secteur, ou que l'on vous apporte (à notre niveau) conseils et explications pour remplir votre document d'urbanisme (déclaration préalable ou autre...). Pour cela, il vous suffit de joindre le secrétariat.

François BELOT et Benoît RICLOUX

Demandes d'urbanisme accordées depuis juillet 2018

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Déclarant	Nature des travaux
GOBETTI Alain	Installation d'une serre de jardin amovible et déplaçable
VANNIER Bernard	Clôture en bois
DAME Jean	Ravalement de façade
LALUBIE Christophe	Ravalement de façade
DENISOT Jean	Ouverture d'une fenêtre
CALLUIERE Didier	Modification d'une fenêtre
GAUNARD Laurent	Remplacement de fenêtres
RICLOUX Benoît	Clôture
BELOT François	Fermeture d'une terrasse
JEANGUYOT Luc	Pergola
CORNU Julien	Clôture
VARCHON Daniel	Abri de jardin

PERMIS DE CONSTRUIRE

Déclarant	Nature des travaux
ORANGE UPRNE	Antenne téléphonie mobile
JEANGUYOT Serge	Maison
LABOURET Marylène	Extension de maison
TABONE Aurélien	Maison
FUDALA Pierre	Maison

SERVICE INSTRUCTEUR DU DROIT DES SOLS DU GRAND BESANCON - PERMANENCES



Les instructeurs du secteur ouest assurent une permanence physique, sans rendez-vous, chaque mardi de 9h à 12h à la mairie de Serre-les-Sapins, 16 rue de la Machotte. Ils peuvent vous aider et vous conseiller dans la préparation de votre demande d'autorisation d'urbanisme.

Vendredi 12 octobre 2018

**SOIREE PROJECTION DU FILM "atelier de conversations"
suivie d'un DÉBAT sur le thème des migrations**



Depuis plusieurs années, le CCAS de Pelousey porte un véritable intérêt à la situation des personnes migrantes. Notre volonté est d'aborder de manière positive ce sujet sensible qui concerne chacun.

Les actions que nous avons souhaité mener ont pour but de faciliter les rencontres entre les associations qui interviennent auprès des personnes migrantes et la population. Ces rencontres pourraient inciter ceux qui le souhaitent à apporter leur contribution, leur soutien aux associations.

Voici quelques exemples d'actions que nous avons déjà menées:

Organisation d'une collecte de vêtements et d'objets divers pour l'accueil de personnes migrantes sur Besançon.

Participation à une réunion sur cette thématique des migrants organisée par le CCAS de Chauenne et l'association Welcome

Accueil d'une troupe de théâtre qui a joué une pièce intitulée «Je suis d'ailleurs et d'ici ». Cette pièce interprétée par des étudiants du DEUST théâtre de l'université de Franche-Comté a été créée en partenariat avec le CDDLE (Comité de Défense des Droits et Libertés des Etrangers) et grâce aux témoignages des personnes migrantes.

C'est dans ce même état d'esprit que nous avons initié, le 12 Octobre 2018, une soirée débat en lien avec l'association Welcome Franois-Serre qui organise l'accueil de migrants aux domiciles des membres et avec des personnes intéressées par leur démarche à Pelousey .

L'association a choisi de nous projeter un film intitulé « Ateliers de conversations ». Il s'agit d'un film documentaire dans lequel la parole est donnée aux migrants qui viennent en France pour diverses raisons (économiques, fuyant la guerre ou politiques). Ces derniers y expriment leurs difficultés liées à l'apprentissage de la langue, à l'intégration, à la solitude, à l'absence de soutien familial.

A l'issue de cette projection, l'association Welcome Franois-Serre a présenté aux personnes présentes leur action. Cette association composée d'une douzaine de familles accueille à tour de rôle des couples ou des personnes migrantes majeures, suivant un planning pouvant aller de quelques jours à plusieurs semaines par famille accueillante. L'association se veut indépendante des politiques et laïque. La durée d'accueil dans l'association est toujours inférieure à un an, les adhésions et dons servent à soutenir des personnes migrantes après leur sortie du réseau d'accueil, si nécessaire. Outre le gîte et le couvert, certaines familles qui ne souhaitent pas accueillir peuvent, par exemple, accompagner dans l'apprentissage de la langue, partager de manière ponctuelle un repas.

Le débat s'est rapidement axé sur l'accueil des mineurs migrants non accompagnés. L'association Welcome Franois-Serre a expliqué que cette prise en charge serait trop compliquée du fait de la minorité et de l'accompagnement spécifique lié à cette population. Les personnes présentes ont pu exprimer leur regret quant à la lenteur administrative du traitement des dossiers des mineurs.

Certaines personnes présentes ont pu transmettre leurs coordonnées afin de rejoindre l'association ou d'apporter un soutien ponctuellement.

Afin de clore la soirée dans la bonne humeur, une collation a été offerte par le CCAS, les discussions se sont alors poursuivies de manière informelle.

Ci-dessous les coordonnées de l'association Welcome Franois-Serre :

welcomefranoisserre@laposte.net

et de Mme Maryse Fischer, bénévole de l'association

marysefischer@orange.fr

Alexandra CLAIRONNEE-MOUYOKI,
Vice-présidente du CCAS



REPAS DES AÎNÉS



Le conseil municipal et les membres du CCAS convient toutes les personnes âgées de 70 ans et plus, et tous les couples dont l'un des conjoints est âgé de plus de 70 ans, à partager un repas convivial :

le samedi 15 décembre 2018 à partir de midi à la salle Saint Martin.

Vous l'avez bien compris, nous avons été contraints de revoir l'âge minimal des participants. Petit à petit, nous allons donc convier au repas les personnes âgées de plus de 70 ans...

Il s'agit pour nous simplement de nous adapter à cette nouvelle réalité : une espérance de vie qui augmente, l'âge de la retraite qui recule et le sentiment de ne pas être concerné par cette rencontre trop tôt ! Nous souhaitons également pouvoir recevoir nos aînés dans les meilleures conditions, sur place, à Pelousey, notre salle étant limitée dans sa capacité d'accueil à 80 convives...

N'hésitez pas à nous contacter si toutefois vous ne receviez pas d'invitation personnelle.

LE DÉPART EN RETRAITE DE LÉON MOREL

C'est dans une salle Saint-Martin bien garnie que Catherine BARTHELET a prononcé un discours en l'honneur de Léon MOREL, notre jeune retraité.

Elle a rappelé le plaisir qu'elle avait eu de lui remettre en 2015 la médaille d'argent d'honneur régionale, départementale et communale du travail.

Elle a fait un retour sur sa carrière, du poste d'agent d'entretien en 1994 à celui d'agent de maîtrise depuis 2009, tout en soulignant l'excellence de son travail. Il a su améliorer notre quotidien par ses travaux sur les bâtiments publics, la zone de loisir, le matériel communal...

Ses multiples formations alliées à ses dons personnels lui ont donné une très grande polyvalence.

Elle a insisté sur la grande disponibilité de Léon, même pour des demandes "pas très raisonnables" comme livrer des bottes de pailles, des jardinières ou installer un étendoir à la salle Saint-Martin pour des manifestations organisées par la Mairie.

Elle a également souligné son rôle primordial dans l'accueil et la formation de jeunes ayant des heures de Travail d'intérêt général ou d'étudiants pendant la période des vacances scolaires.

Les Atsem, agents d'entretien, secrétaires de mairie, les membres du conseil municipal, tous sont unanimes pour rendre hommage à sa carrière et à sa personnalité.

Les deux dernières semaines, il a transmis les ficelles du métier à son remplaçant, François Martin qui était agent communal aux Auxons et à qui nous souhaitons la bienvenue.

Espérons que Léon nous fera toujours profiter de son expérience dans les commissions ouvertes. (il est déjà inscrit dans la commission fleurissement...)

Catherine Barthelet a conclu son discours par une citation de Voltaire:

« Une retraite heureuse amène au fond des cœurs l'oubli des malheurs. »

Léon, nous souhaitons que la tienne t'apporte beaucoup de bonheur!



Après le discours du Maire, Daniel Varchon a présenté un diaporama photos de leur collaboration débutée en 2014, soulignant les bonnes relations entre autres avec les bénévoles de la commission fleurissement. Toutes les associations, l'école, les Francas, la bibliothèque, le personnel de Mairie... se sont ensuite succédé pour remercier Léon et lui offrir des cadeaux.



Tout le monde a pu profiter, dans la bonne humeur, d'un agréable apéritif dinatoire. À François Martin de nous faire bénéficier de ses talents professionnels, dont nous ne doutons pas!

Michel AIROLDI



NOUVELLES BENEVOLES :

Nous avons le plaisir d'accueillir parmi notre équipe Mesdames **Arlette BOLE RICHARD** et **Christine MOREL**. Nous nous en réjouissons tous !

Rappelons que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !!

NOUVEAUX HORAIRES :

Pour tenir compte du changement de l'heure de sortie des classes, la permanence du **jeudi** se tiendra désormais de **16h30 à 17h30**.

De plus, la permanence du **samedi** se voit rallongée d'une 1/2 heure à savoir de **10h00 à 11h30** afin de vous satisfaire au mieux.

La permanence du **mercredi** reste quant à elle inchangée soit de **14h00 à 16h00**.

Les bénévoles souhaiteraient attirer votre attention sur le respect des horaires, la fin de la permanence ne signifiant pas systématiquement pour eux la fin de leur tâche. Il reste souvent le rangement des livres rapportés, les sauvegardes ... Nous vous remercions de votre compréhension.

NOUVEAUX ACHATS :

Au mois d'octobre, nous avons effectué notre traditionnel achat de la rentrée littéraire : Venez découvrir le dernier roman de Yasmina KHADRA, Amélie NOTHOMB, Eric FOTTORINO, ADLER OLSEN, ... et bien d'autres encore !



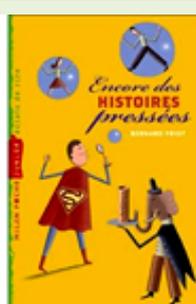
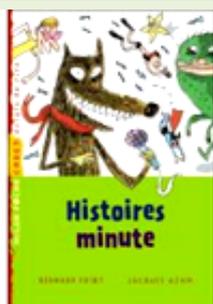
NOUVELLE NUIT DE LA LECTURE : SAMEDI 19 JANVIER 2019

Invité d'honneur : Bernard FRIOT, Auteur jeunesse.



Nous tenons à votre disposition plusieurs de ses ouvrages appréciés par nos jeunes lecteurs : *Encore des histoires pressées*, *A mots croisés*, *Histoires minutes*

PROGRAMME COMPLET A VENIR.



Valérie BRULE



LES FRANCAS

ANNÉE SCOLAIRE: 2018-2019



Khalid
Directeur



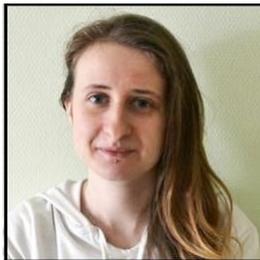
Allan
Animateur sportif



Ghislaine
Animatrice périscolaire



Malika
Personnel de service



Mélissa
Animatrice périscolaire



Pauline
Animatrice périscolaire



Vanessa
Animatrice périscolaire

Horaires du périscolaire et de la restauration scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis:

Matin: 7h30 à 8h30 Midi: 11h30 à 13h30 Après-midi: 16h30 à 18h30

Les effectifs sont stables mais bien sûr incomparables à l'an passé, en raison de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Les ateliers périscolaires sont toujours très bien fréquentés et organisés avec des thèmes variés.

En ce début d'année scolaire, les enfants ont choisi d'investir le monde magique d'Harry Potter et ils semblent vraiment adorer cet univers!

Nouveaux !! Les mercredis loisirs:

L'ouverture de l'accueil les mercredis en journée avait été plébiscité par les parents. 21 enfants fréquentent régulièrement le centre le matin, un peu moins le midi, et peu l'après midi pour l'instant.

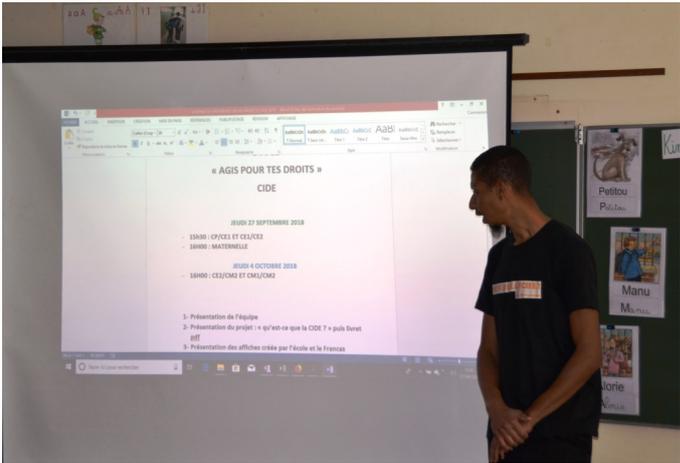
Les enfants peuvent être pris en charge de 7h30 à 17 h30 avec plusieurs possibilités:

- de 7h30 à 8h30 en garderie - de 8h30 à 11h30 - de 8h30 à 13h30 (avec repas)
- de 11h30 à 17h30 (avec repas) - de 13h30 à 17h30 et en journée complète avec ou sans repas.

LES FRANCAS VONT À LA RENCONTRE DES ÉLÈVES

Jeudi 27 septembre 2018

Khalid, accompagné de Mélissa et Pauline, s'est rendu à l'école pour débattre avec les élèves d'un sujet qui lui est cher: **les droits de l'enfant**.



C'est devant les élèves de CP/CE1 de Mme BESCHET, auxquels s'étaient joints les élèves de CE1 de Mme VUILLIER, qu'il est intervenu dès 15h30. Après avoir présenté son équipe, il a expliqué aux enfants le rôle de la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant).



Il a présenté et commenté ensuite les différentes affiches sur le thème des droits de l'enfant réalisées par les élèves et les Francas, dont une très réussie de Mélissa. Enfin, les enfants ont regardé avec beaucoup d'intérêt l'excellent film déjà projeté lors de la fête des Francas le 29 juin 2018.



1. **DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ DE LA DISCRIMINATION**
2. **DROIT D'AVOIR UN NOM ET UNE NATIONALITÉ**
3. **DROIT À UNE ALIMENTATION SUFFISANTE ET SAINNE**
4. **DROIT À L'ÉDUCATION**
5. **DROIT D'ÊTRE NOURRI, LOGÉ ET DE GRANDIR DANS DE BONNES CONDITIONS**
6. **DROIT D'ÊTRE SOIGNÉ**
7. **DROIT DE JOUER, RIRE ET RÊVER**
8. **DROIT DE S'EXPRIMER**
9. **DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ DE LA VIOLENCE**
10. **DROIT DE NE PAS ÊTRE EXPLOITÉ**

À 16h, les élèves de maternelle, encadrés par leur directrice, Mme Bailly Masson, et par Angélique Vuillemin, ont pu à leur tour profiter de cette belle intervention de l'équipe des Francas qui n'a pas manqué de rappeler aux enfants qu'ils ont également des devoirs.



LE TOUR D'EUROPE COMMENCE POUR LES JEUNES PELOUSÉENS

23 et 24 octobre 2018

Lors des dernières vacances scolaires, 30 Pelouséens âgés de 11 à 17 ans sont partis à l'aventure pour une visite en Alsace et un rendez-vous magique à Europa-Park en Allemagne.

Ils ont pu concrétiser leur projet, autant culturel que ludique, suite à un travail effectué avec la commission jeunes citoyens de la commune et les Francas de Pelousey.

Nos jeunes ont vécu un séjour de deux jours, particulièrement intense, soutenus, il est vrai, par 3 animateurs avec votre serviteur aux commandes et un chauffeur de bus très attentionné.



Après 3 heures de route, arrivée au Parlement Européen de Strasbourg pour une visite des plus surprenantes d'un bâtiment immense à l'architecture impressionnante.



Puis les visites se sont enchaînées. Après avoir assisté à un débat en présence du Président de la Roumanie, suivi d'une petite heure de débriefing en comité restreint, nous avons repris la route pour la visite du parc de l'Orangerie.

Après le repas, rendez-vous dans le centre-ville de Strasbourg pour la visite de la Cathédrale, de la petite France et pour un peu de shopping pour les plus courageux.

En fin de journée nous sommes repartis, bien fatigués, pour le château des Rohan à Saverne pour y diner et y passer la nuit. Bien sûr nous en avons profité pour effectuer une visite des lieux: « La Royale..! »

Au petit matin, départ pour Europa-Park.

Bien sûr une journée exceptionnelle et des sensations à couper le souffle!

Nous sommes rentrés le soir du 24 octobre, à 22h, bien épuisés mais tellement heureux!

Rendez-vous pour de nouvelles aventures!

Le directeur des Francas
Khalid RABOUAA

L'ÉCOLE



Lundi 3 Septembre 2018

C'est la rentrée !



Une équipe pédagogique quelque peu modifiée par le départ en retraite de Nicolas Poulain et la suppression d'un poste de l'élémentaire.

Sylvie Rougemont retournant par conséquent, mais avec plaisir, à la maternelle. Mais, soyez certains que les enfants de notre village continueront de profiter d'un excellent enseignement.



De gauche à droite

- **Hélène BAILLY MASSON**, directrice, professeure de la Moyenne et de la Grande Section de maternelle.
- **Céline MITTAINE**, professeur du Cours Élémentaire 2ème année et du cours moyen 2ème année.
- **Sylvie ROUGEMONT**, professeure de la Petite et de la Moyenne Section de maternelle.
- **Véronique BESCHET**, professeur du Cours Préparatoire et du Cours Élémentaire 2ème année.
- **Vanessa BARNÈS**, Atsem
- **Gilles VERNET**, professeur du Cours Moyen 1ère et 2ème année.
- **Nassiba ROUABAH**, moyenne et grande section de maternelle.
- **Florence VUILLIER**, professeure du Cours Élémentaire 1ère et 2ème année.

Absent sur la photo: **Gilles BOLLON**, remplaçant attaché à l'école et **Angélique VUILLEMIN**, Atsem.

Vendredi 19 octobre 2018

Le goûter d'Halloween

Les enseignants de la maternelle ont sollicité les parents pour qu'ils déguisent leurs enfants et qu'ils apportent des bonbons, des boissons et des gobelets afin de fêter Halloween.

Ils ont merveilleusement réagi, et nos charmants élèves sont venus à l'école dans des tenues rivalisant d'originalité. Il est bon de souligner que leurs professeurs et leurs Atsem n'avaient rien à leur envier sur ce plan.



Après avoir rendu visite aux différentes classes de l'école, notre joyeuse bande s'est réunie pour danser et jouer avec des ballons avant de partager les friandises et les boissons offertes par les parents.



NOUVEAU À PELOUSEY

UN MICRO-ENTREPRENEUR

Originaire de Besançon, M. Patrice Chevroulet, séduit par notre village, a dans un premier temps acheté un appartement dans la Grande rue en 2008, avant de s'installer dans une maison plus spacieuse place de l'Europe.

Il a travaillé pendant 18 ans dans l'industrie automobile comme technicien d'atelier, méthodes et environnemental.

Son vœu le plus cher étant depuis très longtemps de mettre en valeur sa polyvalence dans l'exercice des métiers manuels, il a décidé de devenir micro-entrepreneur.

Pour ce faire, il a suivi une formation à l'Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) de Besançon.

Il a ainsi obtenu un Titre Professionnel de niveau 5 en tant qu'agent d'entretien du bâtiment.

Ce diplôme lui donne le droit d'exercer comme micro-entrepreneur en mission d'intérim.

La société de M. Chevroulet étant inscrite au registre du commerce, il est à même d'exercer dans les métiers du bâtiment.

Si vous souhaitez pour votre habitation un service d'ordre finition en **aménagement intérieur** (papiers peints, peintures, carrelages ...) et/ou pour l'**entretien de vos espaces verts** (travaux d'élagage, de débroussaillage, de taille de haies...)

n'hésitez pas à contacter: PATRICE DOUBS TRAVAUX.



Patrice CHEVROULET

8, impasse des floréales, place de l'Europe

25170 Pelousey

☎ 06 43 20 05 81

mail: patrice.chevroulet@laposte.net

UNE OSTÉOPATHE S'INSTALLE À PELOUSEY

- * L'ostéopathie consiste, dans une compréhension globale du patient, à prévenir, diagnostiquer et traiter manuellement les dysfonctions de la mobilité des tissus du corps humain susceptibles d'en altérer l'état de santé. (définition de l'OMS).
- * Toute perte de la mobilité des tissus, qu'elle soit articulaire, musculaire, ligamentaire ou viscérale, peut provoquer un déséquilibre de l'état de santé. Le rôle de l'ostéopathe est de stimuler la capacité du corps à s'auto-équilibrer, par des techniques douces et précises

Un traitement global

L'ostéopathie s'intéresse à tout le corps:

Atteinte du système orthopédique et locomoteur: Entorses, tendinites, lombalgies, dorsalgies, costalgies, cervicalgies, périarthrites de l'épaule, douleurs articulaires, scoliose, pubalgies, douleurs coccygiennes, douleurs maxillaires.

Douleurs uro-gynécologiques: Lombalgies, migraines, douleurs abdominales pendant les menstruations, douleurs lors des rapports sexuels.

Douleurs rhumatismales (visée palliative)

Après une intervention chirurgicale (consultez 3 semaines après) pour une meilleure cicatrisation, travail des adhérences.

Système neurologique: névralgies cervico-brachiales, intercostales, faciales, d'Arnold, cruralgies, sciatiques...

Système cardio-vasculaire: troubles circulatoires des membres inférieurs, congestion veineuse, hémorroïdes, palpitations, oppressions...

Système digestif: ballonnements, hernie hiatale, flatulences, troubles hépatobiliaires, colites, constipation, ptôse d'organes, digestion difficile, gastrites, acidité gastrique...

Système O.R.L. et pulmonaire: rhinites, sinusites, vertiges, bourdonnements, céphalées, migraines, bronchites, asthme, bronchiolites, séquelles de pneumothorax...

Système neuro-végétatif: états dépressifs, hyper-nervosité, anxiété, stress, troubles du sommeil, spasmophilie..

Séquelles de traumatismes: fractures, entorses, chutes, accidents de voiture.

Femmes enceintes: lombalgie, sciatique, cruralgie, reflux, constipation, jambes lourdes, hémorroïdes, troubles urinaires...

Plus spécifiques chez l'enfant et le nourrisson: naissance difficile, utilisation d'instruments (ventouse...), torticolis, reflux, constipation, diarrhées, cris, pleurs, hyperactivité, insomnie, affections ORL chroniques (otites, sinusites, rhinites), réduire l'impact du port de l'appareil dentaire sur le corps.

L'ostéopathie s'adresse à tous:

nourrissons,
enfants,
femmes enceintes,
adultes,
personnes âgées,



Votre ostéopathe

Delphine DALL'O

38 grande rue

25170 PELOUSEY

☎ 06 37 72 72 08



UNE NOUVELLE ORTHOPHONISTE

Professionnel de la santé, l'orthophoniste, qui ne peut intervenir que sur prescription médicale, est spécialisé dans la correction des troubles de la parole, du langage et de la déglutition.

Description du métier.

Retard du langage, défauts de prononciation (dyslexie, dysphasie, bégaiement, zozotement), mais aussi difficultés d'écriture ou de calcul sont autant de situations qui intéressent l'orthophoniste. Au delà des troubles du langage écrit et oral, l'orthophoniste rééduque aussi les troubles neurologiques (exemple : maladie d'Alzheimer), les troubles du spectre autistique, les personnes atteintes de surdit , de maladies g n tiques ou neurod g n ratives.

Il proc de aussi   des actes de d pistage et   des bilans, en int grant toujours   son travail la dimension psychologique, sociale,  conomique et culturelle de ses patients.

Etude/Formation pour devenir orthophoniste

Pour devenir orthophoniste, il faut  tre titulaire du certificat de capacit  d'orthophoniste (CCO), qui se pr pare en 5 ans (master) dans un centre de formation rattach    une UFR de m decine. Au programme : anatomie, physique acoustique, phonation, linguistique et psychologie.

La s lection sur concours est tr s rigoureuse : de 5   10 % de re us ! Pour se pr senter au concours, il faut  tre titulaire d'un bac (toutes s ries) ou d'un dipl me admis en  quivalence. Mais certaines  coles s lectionnent   bac + 1 ou 2.

Avant de se pr senter au concours d'entr e, la plupart des candidats suivent une pr paration (payante) d'un an. Les modalit s du concours peuvent varier d'une acad mie   l'autre. N anmoins, toutes exigent une parfaite ma trise de la langue fran aise.

C'est   Aix en Provence, sa ville d'origine, qu'Alexia Marrot a fait son ann e de pr paration. Elle a ensuite  t  re ue au concours de Besan on en 2013, et a suivi une formation de 5 ans   la facult  de m decine. Enfin, en juillet 2018, pour le plus grand bonheur des Pelouseys, elle a ouvert un cabinet, qu'elle partage avec Christine Ardiet, dans notre commune .

Parmi leurs nombreuses t ches, les orthophonistes de Pelousey sont en contact avec les professeurs de notre  cole pour apporter un suivi personnalis  aux enfants.



Michel AIROLDI

Histoire du four banal

Le 26 septembre 1689, Pierre BOURRELET, Huissier de justice au bailliage de Besançon, annonce le rétablissement du four banal de Pelousey au jeudi suivant.

Bien sûr, les habitants de Pelousey se sont opposés à la remise en marche dudit four, car pour cuire leur pain, ils devront payer une dîme aux propriétaires, c'est-à-dire au prieur de Bellefontaine pour 2/3 et au curé de de Ruffey pour le tiers restant. Cette opposition se manifesta par un procès intenté au sieur prieur BORDEY, mais ils seront déboutés au profit du prieur de l'abbaye de Bellefontaine. En effet, et c'est l'intérêt de cette histoire, l'abbaye fournit de nombreux textes concernant ses liens avec Pelousey.

Un parchemin concernant une donation faite par Maneruis de St CUENODS, audit prieuré de Bellefontaine de plusieurs droits seigneuriaux lui appartenant au lieu de Pelousey qu'il aurait concédé au prieuré de Bellefontaine en 1152, donation confirmée par Humbert de Scey alors archevêque de Besançon.

Une bulle du St Siège dite bulle d'union du 7 mars 1459, par laquelle Sa Sainteté aurait accordé au sieur Jacques de FIRMICATE, prieur de l'abbaye de Bellefontaine, la cure dudit lieu de Pelousey, avec « honneurs, profits, revenus, émoluments et autres choses en dépendant »

Plusieurs parchemins pour des échanges, comme en 1269 où dame Agnès CONS, dame de Pelousey, payera chaque année, le jour de la fête St Martin, la quantité d'un bichot de froment et un demi d'avoine au sieur prieur en échange de plusieurs meix (propriétés) que le prieur possède sur Pelousey.

Suivent plusieurs comptes des revenus de l'abbaye. On voit qu'en 1556 le four a rapporté à Jacques de St Mauris prieur, 12 bichots de froment, pour les deux tiers lui revenant. Les revenus fluctuent en fonction des conditions climatiques et économiques. En 1591, le prieur n'enregistre que 6 bichots et 4 hermines de froment.

Au début du XVIIe siècle, Philippe CHIFFLET alors prieur de Bellefontaine, almodie (loue) le four comme en 1629 à Gaspard BRETENEY et Alphonse MAILLOT pour onze bichots et deux hermines de froment.

Le four a certainement été détruit pendant la guerre de dix ans (1634-1644). Il faut attendre 1668, pour que les deux religieux de Bellefontaine et de Ruffey passent un marché avec un entrepreneur, pour la reconstruction du four à leur charge. Suit alors ce long procès et c'est seulement vingt ans plus tard qu'on inaugure le four au grand dam des habitants qui se voient interdire la cuisson de leurs pains dans des fours particuliers.

Voilà un four bien gourmand pour les villageois, et des charges de plus en plus lourdes, tout au long du XVIIIe siècle. Les sœurs de l'hôpital nouvellement installées, ont droit à installer leur propre four, pour elles et leurs domestiques, avec fourniture du bois par les habitants. Une partie du bois communal de Pelousey est laissée par transaction (forcée?) au seigneur de Pelousey en 1719, et la communauté doit fournir chaque année 96 voitures de bois venant de leur coupe pour alimenter les deux fours. C'est près de deux cents stères qui sont ainsi absorbés pour le four banal et celui des sœurs. En 1742 suite à un procès, les gens de Pelousey sont condamnés à une forte amende pour n'avoir pas livré tout le bois prévu pour la chauffe des fours. Cette année-là, d'ailleurs le cinq avril, le responsable du four se plaint de n'avoir reçu que dix cordes (10 cordes = 40 stères) et qu'il en reste encore trente-six à livrer, encore faut-il que les villageois ne manquent pas de bois pour leur propre chauffage!

En 1790, une des premières délibérations du conseil municipal concerne l'insuffisance du bois communal pour subvenir « aux besoins en chauffage et rétablissement des maisons, aux instruments de labour et à la consommation du four banal ».

Avec la Révolution, le four perdra son importance et son statut. Lors des travaux de l'église et de l'école en 1874, on supprime un four, appartenant à la cure, situé derrière l'école, pour construire un escalier extérieur. Certainement l'ancien four banal.

Sources: Archives Départementales du Doubs G1133

Archives Diocésaines: archives paroissiales Pouilley-Les-Vignes

Ce texte m'a été communiqué par **Jean-Pierre JOSSERON**



Il se peut que ce four, qu'une très sympathique famille de Pelousey m'a fait découvrir, soit le four banal ou plus probablement l'ancien four des sœurs. Il est en effet situé dans un sous-sol très ancien dans lequel subsiste des traces d'une vie religieuse.

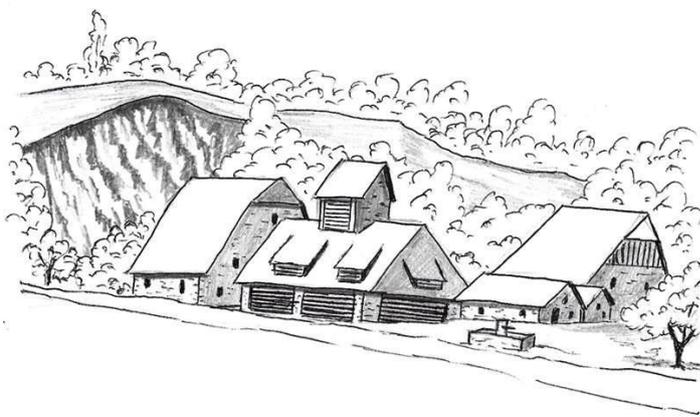
Michel AIROLDI

La tuilerie de Pelousey (Doubs)

dite

Tuilerie de Barband

Par Claude PETRIGNET



C'est suite à l'exposition de généalogie faite à Pelousey les 19 et 20 novembre 2016 que Claude PETRIGNET a réalisé cette brochure qui relate en 90 pages l'histoire de la tuilerie de Barband depuis sa création fin XVIII^e siècle jusqu'à sa fermeture début du XX^e siècle.

Document en trois parties :

- * Une approche sur l'origine des tuiles
- * Pelousey et le château d'Uzel
- * La tuilerie de Barband

La brochure est vendue au prix de 10,00 euros.

Contactez: **Claude PETRIGNET**

22 rue des Hauts de Pelousey 25170 Pelousey ☎ 03 81 60 24 83

JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

NOVEMBRE	<p>DÉCHETS RÉSIDUELS mercredi 7 - mercredi 14 - mercredi 21 - mercredi 28</p> <p>DÉCHETS RECYCLABLES mercredi 7 - mercredi 21</p>
DÉCEMBRE	<p>DÉCHETS RÉSIDUELS mercredi 5 - mercredi 12- mercredi 19 -  jeudi 27</p> <p>DÉCHETS RECYCLABLES mercredi 5 - mercredi 19</p>



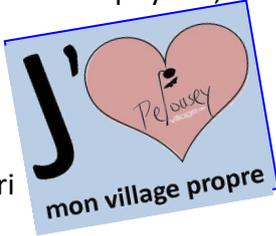
**NOUVELLE FRÉQUENCE POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS RÉSIDUELS.
ELLE SE FERA UNE FOIS PAR QUINZAINE EN ALTERNANCE AVEC
CELLE DES DÉCHETS RECYCLABLES À PARTIR DU 3 JANVIER 2019**

JANVIER	<p>DÉCHETS RÉSIDUELS  jeudi 3 - mercredi 16 - mercredi 30</p> <p>DÉCHETS RECYCLABLES mercredi 9 - mercredi 23</p>
FÉVRIER	<p>DÉCHETS RÉSIDUELS mercredi 13 - mercredi 27</p> <p>DÉCHETS RECYCLABLES mercredi 6 - mercredi 20</p>

UN VILLAGE PROPRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

La commune est engagée dans une démarche du respect de l'environnement : charte « zéro phyto », il est donc demandé à tous les habitants de :

- Balayer et désherber manuellement les trottoirs au droit de leur habitation
- Élaguer les branchages gênants
- Ramasser les déjections canines de leur/s chien/s
- Jeter les déchets dans les poubelles adaptées en respectant les consignes de tri
- Jeter les mégots dans des cendriers
- Ne pas déposer d'ordures ménagères ou autres près des conteneurs à verre, cela est passible d'amendes
- Mettre les bouteilles dans les conteneurs, ne pas les déposer à l'extérieur afin d'éviter tout danger et toute pollution
- Déposer sur la voie publique les poubelles, la veille des deux ramassages, et les rentrer le jour même



MERCI À VOUS

LE DÉPARTEMENT ACTEUR DU PROGRAMME HABITER MIEUX



Le programme national « Habiter mieux », reconduit en 2018, vise à apporter un soutien financier à des ménages pour leur permettre d'engager des travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur logement, gagner en confort et réaliser des économies.

À travers son projet C@P25, le Département du Doubs s'inscrit dans ce programme de lutte contre la précarité énergétique.

Afin d'inciter le plus grand nombre de particuliers éligibles à engager des travaux d'amélioration énergétique de leur logement, il participe à une campagne d'information pendant ces mois de mai et juin 2018. Soutien financier et conseil aux particuliers pour améliorer la performance énergétique de leur logement.

Une prime de 500 ou 1500 €

Le Département accorde une prime de 500 ou 1 500 € par dossier éligible, selon le gain énergétique obtenu après travaux. Cette aide, en complément de celles de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), est soumise aux conditions de ressources établies par l'Anah et concerne les logements de plus de 15 ans.

Parallèlement, en tant que chef de file de l'action sociale, le Département décide également des aides à caractère social aux personnes qui engagent des travaux d'adaptation et de rénovation thermique de leur logement.

Un numéro de téléphone unique pour connaître les conditions d'octroi de cette aide

Pour savoir si leur logement est éligible au programme « Habiter mieux », si leurs conditions de ressources répondent aux critères, ou encore vers qui se tourner pour les travaux, les personnes intéressées peuvent contacter l'ADIL :

Un numéro de téléphone unique : 03 81 61 92 41

Une adresse mail : adil25@wanadoo.fr

Deux sites sont à leur disposition : 1, chemin de ronde du Fort Griffon à Besançon et Centre d'affaires Technoland, 15 rue Armand Japy à Etupes.

En effet, le Département du Doubs a fait de l'ADIL l'agence de référence pour accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation et mobiliser les professionnels, afin de garantir la qualité énergétique de leurs travaux.

Le PRIS (Point de rénovation info service), créé au sein de l'ADIL, est aujourd'hui le guichet unique pour les ménages du Doubs qui peuvent obtenir des conseils gratuits délivrés par une équipe pluridisciplinaire de spécialistes de l'habitat et de la maîtrise d'énergie.

Ceux-ci sont ensuite orientés vers les trois opérateurs compétents sur le territoire départemental (SOLIHA Doubs & Territoire de Belfort, Julienne Javel et Urbam conseil).

Par ailleurs, les outils de coordination et d'animation pour le développement dans le Doubs d'une politique dynamique en faveur de l'habitat et du logement seront renforcés avec la création prochaine de la Maison départementale de l'Habitat.

OPÉRATION SOLIDARITÉ BOUCHONS

Infos de « La Croix Verte »



Depuis le mois de mai nous avons commencé à œuvrer pour ce vingtième projet. Il a été présenté en 2015 par la maison d'accueil spécialisée Georges Pernot de Franois (Doubs).

Nous rappelons que leur projet est d'acquérir un tricycle thérapeutique Draisin Plus Electrique. Ce matériel leur avait été prêté par un autre établissement pour un mois et il y a eu un réel engouement de la part des résidents comme des professionnels lors de cet essai.

Nous pourrions allouer 3000 euros sur le coût total dépassant les 10 000 euros.

Il faut donc compter l'envoi de 8 bennes soit la valeur 16 tonnes de bouchons pour obtenir cette somme. Aujourd'hui, nous avons commencé la troisième benne. Nous espérons avoir cette somme disponible au mois de juin 2019. Tout dépendra de la collecte des bouchons.



Depuis 2003, la Croix verte a pu collecter, grâce à ses bénévoles, 320 tonnes de bouchons pour financer 19 projets d'une valeur de 52 193 euros.

Chaque bouchon est important. C'est cette chaîne solidaire qui permet de faire bénéficier des personnes à mobilité réduite ou mentale, d'un matériel leur offrant la possibilité de loisirs adaptés à leur handicap (tricycles, tir à l'arc, sarbacane, fauteuil pour ski, livres en braille, joëlettes...).

<http://www.lacroixverte.fr>

Vous pouvez déposer vos bouchons en Mairie. Une bénévole se charge de les faire parvenir à la Croix Verte à Roche-lez-Beaupré.

DÉCLARATION EN LIGNE

L'IMPÔT S'ADAPTE À

VOTRE VIE

L'IMPÔT S'ADAPTE A VOTRE VIE !

La déclaration des revenus en ligne devient progressivement obligatoire. Cette année, vous êtes concernés si votre revenu fiscal de référence de 2016, figurant sur l'avis d'impôt reçu à l'été 2017, est supérieur à 15000 euros.

En 2019 tous les foyers fiscaux seront concernés.

La déclaration en ligne, c'est simple, rapide et sécurisé. En plus, vous disposez immédiatement d'un avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu vous permettant d'entamer des démarches administratives dès la mi-avril.

Quelques « clics », 7j/7j, 24h/24, suffisent et vous bénéficiez d'un délai supplémentaire (29 mai minuit dans le Doubs).

Et www.impots.gouv.fr vous offre toujours de nombreux autres services en ligne : payer vos impôts, modifier vos coordonnées, consulter vos documents fiscaux, réaliser des demandes et démarches courantes et en suivre l'avancement grâce à la messagerie sécurisée...

Et le prélèvement à la source?

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu entrera en vigueur le 1er janvier 2019. Terminé le décalage d'un an entre vos revenus et l'impôt correspondant ! A partir de 2019, vous paierez l'impôt sur vos revenus de l'année.

Attention, vous devrez toujours déclarer vos revenus et l'impôt sera calculé de la même manière. En revanche, son montant s'adaptera, sans attendre, à votre situation (revenus, mariage, naissance...).

Dès cette année, en déclarant vos revenus en ligne, vous pourrez connaître immédiatement le taux de prélèvement à la source qui vous sera appliqué au 1er janvier 2019 et accéder à un service en ligne conçu spécialement pour vous permettre de gérer votre prélèvement à la source. Pour ça, si vous êtes mariés ou pacsés, pensez, chacun, à ouvrir un espace authentifié avec vos propres identifiants.

Pour faciliter le remboursement des restitutions ou crédits d'impôts, pensez à compléter, sur votre déclaration de revenus, vos coordonnées bancaires et l'état civil des enfants que vous avez à charge.

Une question ? L'administration fiscale reste votre interlocuteur unique. Vous pouvez :

- appeler le 0811 368 368 (service 0,06 euros /min + prix d'appel) ;
- consulter le site : www.prelevementalasource.gouv.fr ;
- envoyer un message depuis votre « messagerie sécurisée » accessible à partir de votre espace personnel sur impots.gouv.fr.



LES CONSEILS DE LA GENDARMERIE

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- **Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.**

(formulaires disponibles en mairie)

ATTENTION AU DEMARCHAGE A DOMICILE !

La gendarmerie tient à vous sensibiliser sur les démarchages à domicile, notamment pour les nettoyages de toiture réalisés par des non professionnels.

Ces derniers possèdent un discours bien rôdé pour faire céder le "client" sur des rapports qualité/prix compétitifs, en s'adressant de préférence à des personnes âgées.

Ainsi, ils accèdent à la propriété et peuvent observer l'intérieur des résidences tout en réalisant une prestation de piètre qualité. Par le passé, des cambriolages ont été commis dans les semaines qui suivaient.

Il est donc important de diffuser dès maintenant et très largement cette information auprès de vos administrés, de leur demander la plus grande vigilance et de refuser toute prestation douteuse.

Acte de réflexe citoyen demandé: si possible et surtout sans s'exposer, relever les immatriculations des véhicules.

Merci de ne pas hésiter à faire appel aux services de gendarmerie pour contrôle des individus.

POUR UNE MEILLEURE SÉCURITÉ :

- n'hésitez pas à demander conseil auprès de votre brigade de gendarmerie
- gardez le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté. Pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles
- si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur. En cas de doute, prenez certaines précautions avant de la laisser entrer :
 - exigez la présentation d'une carte professionnelle ou d'un justificatif d'intervention
 - n'hésitez pas à contacter le service compétent (EDF, Poste, Gendarmerie...)
 - sollicitez la présence d'une personne de confiance (voisin, proche...)
 - pensez à fermer votre domicile ou votre véhicule à clé
 - n'hésitez pas à vous faire accompagner par une personne de confiance lorsque vous retirez de l'argent à un distributeur de billets, ou lorsque vous allez percevoir votre pension
 - ne renseignez jamais vos coordonnées bancaires par courriel ou par téléphone

Bref, ne simplifiez pas la tâche du cambrioleur, Le temps qu'il lui faudra pour repérer les lieux et forcer votre porte d'entrée peut permettre à un voisin de le repérer et de signaler immédiatement les faits à la gendarmerie en **téléphonant au 17**, soit au **Maire** grâce au numéro **d'urgence : 06 51 84 76 36**, soit à un **conseiller**, soit à l'un des quatre **référénts**. N'oubliez pas de noter tous les détails qui vous sembleront importants (plaque minéralogique, tenue vestimentaire ...) **Nous vous rappelons les coordonnées de nos référents:**

Franck LAIGRE

☎ 03 81 60 22 45

Céline CANDAS

☎ 09 54 06 19 91

Gérard BOLE-RICHARD

☎ 09 80 31 28 39

Serge JEANGUYOT

☎ 03 81 58 00 23



RECENSEMENT ET JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS PENSEZ AU RECRUTEMENT

Qui ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Pourquoi ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment ?

Deux possibilités s'offrent à vous:

- Par internet

1- Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. vérifiez ensuite que le recensement est possible dans votre commune.

2- Munissez-vous des documents numérisés suivants: pièce d'identité et livret de famille.

3- Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche », tapez « recensement citoyen en ligne ».

4- Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À la mairie de votre domicile

Munissez-vous des documents suivants:

Pièce d'identité et livret de famille.



Renseignements et contacts: Centre du service national de Besançon (départements

25/39/70/90) tél 03 81 87 18 81 www.defense.gouv.fr/jdc

OPERATION tranquillité-séniors et tranquillité-vacances



Demande individuelle

Des imprimés opération tranquillité séniors et des imprimés tranquillité vacances sont à votre disposition en mairie. *ou sur pelousey.com*

Stop pub

C'est certes moins important, mais pour beaucoup d'un intérêt non négligeable, vous pouvez aussi retirer en mairie des autocollants "STOP PUB"



ÉVÉNEMENTS PASSÉS

LA FÊTE DES VOISINS

Samedi 01 septembre 2018: La rue du Séminaire



Samedi 15 septembre 2018: Grande rue - Les fontaines



Des repas de quartier qui ont pu se dérouler par un temps particulièrement clément.

On ne peut que se réjouir de voir de telles manifestations qui créent et/ou renforcent les liens d'amitiés entre les Pelouséens.

Michel AIROLDI

Un projet sportif, humain et culturel

Le projet Cap Mozzagrognna a vu le jour en Octobre 2016. Il a nécessité deux ans de préparation, 55 réunions, de nombreuses heures de travail réparties entre tous les participants. La commune de Mozzagrognna a accepté de nous accueillir. Il fallait aussi trouver 20 relais. Finalement, ce sont 37 personnes au total qui partent le 3 août avec 2 voitures et 9 camping-cars.

1^{ère} étape : Pelousey – Evionnaz (Suisse) : Vendredi 3 et Samedi 4 Août

Superbe départ depuis la place Mozzagrognna sous la canicule après un pot offert par la mairie.



Le passage en Suisse s'effectue à 6h00 du matin par un minuscule sentier piétonnier. Certains en profitent pour se rafraichir dans le lac Léman. On expérimente le bivouac à 9 camping-cars.

2^{ème} : étape : Evionnaz – Bedretto (Suisse) : Dimanche 5 Août

La nuit est courte pour les 1^{er} relais avec un départ à minuit. Nous traversons la superbe vallée du Valais pour ensuite effectuer l'ascension du col de Nufenen, le plus haut col alpin de Suisse. La température est plus clémente à 2475 m



3ème : étape : Bedretto (Suisse) – Trezzo Sul’Adda (Italie) : Lundi 6 Août

Nous redescendons en Italie en passant la frontière à Côme et en longeant le magnifique lac de Lugano. Très grosse tuile : 2 camping-cars sont tombés en panne et sont inutilisables. Nous nous réorganisons.

4ème : étape : Trezzo Sul’Adda – Pieve di Coriano : Mardi 7 Août

Nous sommes dans la plaine du Pô. La chaleur est toujours présente mais tout le monde est en très bonne forme physique. Nous découvrons une partie de l’Italie profonde avec ses immenses champs de tomates. Nous courons à tour de rôle à toute heure du jour et de la nuit.



5ème : étape : Pieve di Coriano – Rimini : Mercredi 8 Août

Nous rejoignons la Méditerranée avec ses baignades salvatrices. Le temps passe très vite. Nous apprécions tous ces moments uniques.

6ème : étape : Rimini – Porto San Giorgio : Jeudi 9 Août

Nous découvrons les joies de courir au milieu des estivants. Les levers de soleil sont magnifiques.



7ème : étape : Porto San Giorgio - Mozzagrogna : Vendredi 10 Août



L’accueil qui nous est réservé à Mozzagrogna est magique : motards, fanfare, Marseillaise, médailles, ... Nous passons un grand moment de convivialité avec les Italiens et des habitants de Pelousey qui sont venus nous rejoindre. Merci à tous, coureurs, accompagnateurs, mairies et comités de jumelage de Pelousey et de Mozzagrogna, supporters, sponsors. Désolé pour les oubliés mais le cœur y est.

« Cap Mozzagrogna, C’était génial » : Manon 11 ans, participant au périple avec ses parents.



UNE BELLE AVENTURE FRANCO-ITALIENNE



Un grand merci au comité de jumelage de Mozzagogna et plus particulièrement à sa présidente Loré pour l'accueil qui nous fut réservé lors de notre arrivée et que nous pouvons qualifier de grandiose mais aussi d'émouvant en présence des maires et de nombreux habitants des deux communes. Non seulement l'accueil mais aussi les jours suivants où tout fut mis en œuvre afin que notre séjour se déroule le mieux possible (hébergement des Pelouséens, dégustation de vins et de produits locaux, visite de Lanciano)

Merci aussi à la commune de Mozzagogna pour la mise à disposition d'un accueil camping-car avec toutes les commodités.

Dans nos remerciements, n'oublions pas nos traducteurs locaux Marie et Jean-François qui ont été bien sollicités de même que la mairie de Pelousey pour son soutien financier et moral.

Nous avons été aussi enchantés par la présence de la population qui a assisté au départ donné par Mme la Maire depuis la place de Mozzagogna.

Il nous reste à espérer que nos amis italiens nous rendent visite en 2020, et ce sera à notre tour de leur prouver que nous aussi nous sommes capables d'être à la hauteur, pour cela nous compterons non seulement sur les participants de cette aventure mais sur toute la population.

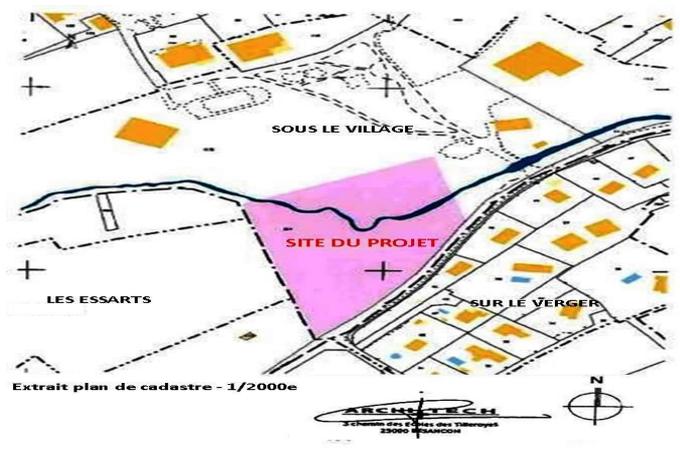


Le président du comité de jumelage

Pose de la 1ère pierre des logements intergénérationnels

25 septembre 2018

C'est en avril 2017 que le cabinet Archi+Tech avait remporté le concours pour le projet de Grand Besançon Habitat de Pelousey «Sous le Village». Pour mémoire, il s'agit de 18 logements sociaux répartis en 9 unités de dimension modeste, du T2 au T4, et de 8 logements intergénérationnels répartis en 4 unités. Dans ces derniers, les rez-de-chaussée seront composés d'appartements adaptés aux personnes à mobilité réduite, et les étages réservés aux personnes valides. Un contrat moral permettra une aide ponctuelle entre ces différents locataires.



C'est en présence de représentants de l'entreprise et de membres du conseil municipal que le maire Catherine Barthelet, avec l'aide de Pascal Curie, président de Grand Besançon Habitat et de Pierre-Jean Ravoux, architecte du cabinet Archi Tech+, a posé la première pierre de la construction des 8 logements intergénérationnels dont les travaux débuteront après la construction des logements sociaux, laquelle a commencé à la fin du mois d'août 2018.



En conclusion de ce moment bien sympathique, tout le monde a pu apprécier un excellent cocktail offert par Grand Besançon Habitat.

RÈGLEMENTS DE CONTES

Samedi 29 septembre 2018

Dans une mise en scène de Dominique Déon, Le Caméléon nous a présenté

*Quels contes pouvons-nous raconter aujourd'hui aux enfants ?
Qui sont les ogres ? Qui sont les loups ? Qui sont les méchants ?
Chap'ron rouge et Poucet, n'ont pas de bottes à leurs pieds
Juste un bateau pas très solide pour traverser la Méditerranée.
Le contexte change mais c'est toujours pareil,
Elle est bien gardée la porte du pays des merveilles.
Depuis des siècles, les mêmes histoires qu'on raconte.
Il est grand temps de passer aux règlements de contes.*

Texte de Vera Feyder

Le public de la salle Saint-Martin a pu admirer le talent des comédiens de la troupe du Caméléon qui a repris dans un humour très décalé des histoires et contes célèbres pour déboucher sur une satire des comportements pas toujours très corrects du monde actuel.

Pour cela, les plus célèbres personnages de Perrault croisent au hasard des chemins deux créatures sorties d'un poème de Victor Hugo.



Un faux marquis de Kara, un chat botté, un petit chaperon (très rouge), un loup végétarien.



Un prince Charmant, une fée grand-mère sorcière et son crotale, Charles Perrault et Victor Hugo, autant de personnages fascinants interprétés par la troupe du Caméléon qui nous a permis de profiter d'un spectacle très agréable alternant sourire et réflexion.

LES RAMASSEURS DE DÉCHETS

Samedi 10 novembre 2018

Les marcheurs du vendredi matin du groupe de l'association Loisirs Évasion ont pris l'initiative de ramasser les nombreux déchets qui jonchaient la lisière du bois de Miserey-Salines.

Ils se sont donc réunis samedi 10 novembre avec quelques sacs poubelle en main et ont finalement ramassé une remorque entière de déchets le long de la départementale entre Pelousey et Miserey-Salines. Leur collecte a été triée par les employés communaux qui les ont évacués sur les sites appropriés.



Tous les bénévoles ne sont pas sur la photo finale....

Il manque les photographes et une équipe surprise qui nous a rejoints.

Félicitations à eux pour cette belle initiative !





14-18 CENTENAIRE



Dimanche 11 novembre 2018

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Contrairement à l'année dernière et malgré des prévisions pessimistes, la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 au monument aux Morts de Pelousey s'est déroulée dans d'excellentes conditions climatiques.



La cérémonie débute par la montée des couleurs par messieurs Guillot et Jouffroy. A l'issue, monsieur Farenc-Berre, président des anciens combattants de Pelousey lit le message de l'union fédérale des associations françaises d'anciens combattants et victimes de guerre, puis Madame Barthelet, maire de Pelousey, lit le message du président de la République.



Après la lecture par un jeune lycéen d'une lettre d'un poilu rédigée le 11 novembre, se déroule le traditionnel dépôt de gerbes rehaussé par la présence de madame Charvier, notre députée, et de monsieur Vienet, notre conseiller départemental.



L'appel aux Morts (1) exécuté par monsieur Vuillemin, président d'honneur de l'amicale, est l'occasion pour les membres du comité consultatif des jeunes citoyens de déposer une rose rouge devant la stèle à l'appel de chaque nom.



Enfin, sous la houlette de madame Rougemont, les jeunes enfants des écoles chantent une vibrante Marseillaise fortement applaudie par un public toujours aussi nombreux au sein de notre village. La cérémonie se termine par les remerciements des autorités à nos dix porte-drapeaux et à l'harmonie de Pouilley Les Vignes toujours irréprochable dans ses prestations.



La commémoration se poursuit à la maison de la Noue par trois chants relatant la guerre: *La Madelon* et *Aux abords de Lagny* puis *Aux arbres citoyens* expliquant le nouveau défi des jeunes en matière de sauvegarde de la planète. Cette prestation est exécutée par les jeunes de Pelousey accompagnés par monsieur Laurent à la guitare. Le verre de l'amitié offert par la municipalité clôture ce centenaire avant que les anciens combattants ne partagent un excellent repas dans la salle Saint-Martin.

(1) Conformément aux directives du ministre des armées, l'appel aux Morts lors de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 sera étendu aux militaires morts pour la France en opérations extérieures pendant l'année.

Quelques dates à retenir.

- * Le dimanche 02 décembre, à compter de 13h30, l'amicale organise son traditionnel loto doté de nombreux lots à la maison de la Noue. Vous êtes attendus nombreux à cet après-midi festif.
- * Le mercredi 05 décembre à 11h00, elle convie ses adhérents ainsi que les habitants du village à commémorer la guerre d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie devant le monument aux Morts, avant d'offrir un vin d'honneur dans la petite salle saint Martin.
- * Le vendredi 11 janvier, à 18h00, notre assemblée générale annuelle est programmée en salle Saint Martin.

ÉVÉNEMENTS À VENIR



EXPOSITION

Minéraux et fossiles « Les cailloux à Joseph »



Salle du conseil municipal en mairie de PELOUSEY

Du vendredi 23 au lundi 26 novembre 2018 de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

Passionné par les pierres et la géologie depuis toujours, j'ai accumulé une collection qui n'est pas vraiment valorisée. Son origine est familiale par mon père, Joseph. Elle se compose essentiellement de minéraux collectés dans les Vosges, auxquels sont venus s'ajouter des échanges, le plus souvent dans le cadre d'un travail de mise en valeur par sciage-polissage de pierres brutes aux provenances mondiales. J'ai poursuivi cette passion dans les régions où j'ai habité : Ardennes et maintenant Jura avec ses fossiles.

Au départ, il y a presque 12 ans, mon idée était de « déballer » simplement les caisses pour en faire un inventaire et le montrer à des personnes plus ou moins initiées. Bien sûr, il existe des musées, des bourses-expo d'échanges et de ventes, des magasins spécialisés, mais cela reste pour les néophytes quelque chose de lointain, sans beaucoup d'explications. Je souhaite avec cette exposition faire partager un bout d'histoire de la terre d'une façon plus proche.

Toutefois, l'espace nécessaire à ce déballage ne colle guère avec un garage de pavillon. Aussi, avec une poussière de patience (à l'échelle géologique), j'ai attendu d'être en capacité de réaliser cela dans un espace plus adéquat avec l'aide de la municipalité de Pelousey.

Les horaires sont ci-dessus. Néanmoins, si vous me prévenez de vos disponibilités, on trouvera un créneau qui vous garantira fluidité et personnalisation dans un grain de planète avec en prime un brin de fantaisie.

Bien entendu, si vous, votre famille et vos amis sont intéressés, n'hésitez pas à les emmener ou envoyez-les en me prévenant.

Gratuit ; seule restriction : Vous pouvez toucher et photographier mais uniquement avec les yeux.



René DIDIER-LAURENT

20 rue des Hauts de PELOUSEY

25170 PELOUSEY

☎ 06 74 27 38 92 - 03 81 55 03 06



Exposition « Photos Matons »

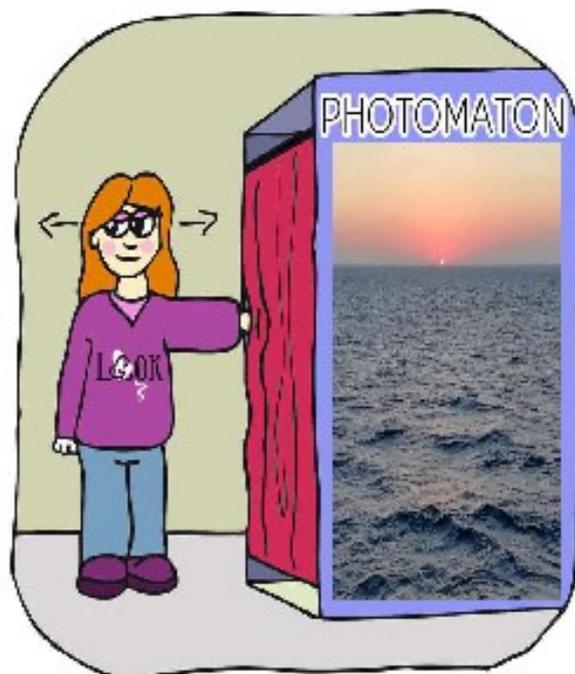
Les membres de la commission jeunes de Pelousey organisent une grande exposition photos. Ils vous proposent d'exposer vos photos les plus insolites, celles que vous auriez pu prendre lors de vos voyages.

Le VOYAGE est donc bien le thème de cette 1^{ère} édition 2018.

À savoir : L'exposition est ouverte à tous. Pour cela, il vous suffit juste de nous envoyer votre photo par mail à mairie@pelousey.com ou au format papier à l'adresse suivante : Mairie de Pelousey, 19 grande rue 25170 PELOUSEY ; avant le 30/11/2018. L'exposition aura lieu en début d'année 2019...

Merci de bien indiquer sur vos photos votre nom, le lieu et la date de capture de la photo.

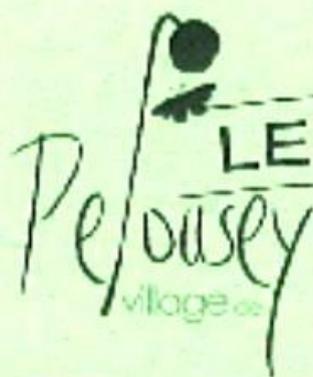
Vous êtes peut-être tous détenteurs d'une belle photo qui mériterait d'être partagée, alors osez l'exposer pour le plus grand plaisir de nos yeux...



**La photo reste une image mais nous avons besoin
de vous pour la faire vivre...**

Le Comité Consultatif Jeunes Citoyens

Imprimés par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique



LES FONDUS DE LA MARCHÉ

SAMEDI 01 DECEMBRE 2018

4^{ème} Edition

Marches festives semi-nocturnes autour de Pelousey

Randonnée : environ 15km

Marche Familiale : 5 km



*Fondue Géante à la salle St Martin
à 20h30 - sur inscription*

Soirée réservée en priorité aux marcheurs

Possibilité de participer uniquement à la marche
Programme détaillé, menu soirée et bulletin d'inscription au dos

Journée organisée par le comité consultatif festivités de Pelousey au profit de
l'Association des Parents d'Elèves



TELETHON

Marché de Noël

**Pelousey
tout en beauté**

- ✓ Tatouages
- ✓ Coiffures
- ✓ Pose de vernis à ongles
- ✓ Atelier de relaxation

**Hôpital
des
doudous**

Samedi 8 décembre

14h à 19h

Salle de la Noue

PELOUSEY

**bourse
aux
livres**

The River Dragon

Hip Hop

**Crêpes
Buvette**

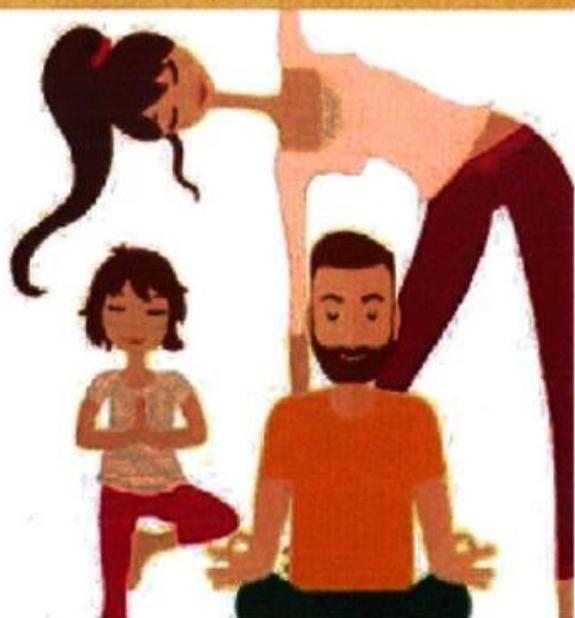
**Battle
Just Dance**

**défis en
home trainer**



ATELIER PARENTS-ENFANTS :

« *Se détendre avec son enfant* »



14 décembre 2018 à PELOUSEY,
de 19h à 21h00
Maison de la Noue, Salle du périscolaire

Gratuit sur inscription
au 06.32.15.35.42 ou 06.33.84.96.48

francas.pelousey@orange.fr

Places limitées

Animé Sandy MARIOTTE du Dôme à Mômes
Organisé par Les Francas, le CCAS de PELOUSEY et le RFAM du Canton d'AUDEUX

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Pour l'instant, le gros gibier est absent, les chiens ne trouvent pas de traces.



Un passage de ramiers se fait à des hauteurs qui les sauvent.

Nous avons vu quelques lièvres, le quota est fait.



Les battues se font jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.

Le président

Claude GUILLOT

LES VIGNOTTES

Après l'Assemblée Générale du mercredi 10 octobre, notre bureau reste inchangé.



Présidente: Françoise Maire
Vice Présidente: Yvette Eluard
Secrétaire: Michelle Michel
Trésorière: Éliane Vienet
Membre actif: Jo Ishbia



A la demande de la mairie nous avons modifié les horaires. Ils seront maintenant de 13h45 à 17h45.

Les sorties et repas.

le 19 octobre repas à Miserey à la Menuiserie
Le 21 novembre au club : le Beaujolais
Le 9 décembre : Repas de Noël à la Belle Époque



Nous avons eu la grande peine de perdre deux de nos adhérents: Pierre BELOT et Jean François GRAVIER.

Ceux qui le désirent peuvent venir nous rejoindre.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Suite à notre AG du 21/09 dernier , nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux membres dans notre équipe qui passe de 7 à 18 membres.



Cette année nous avons prévu les événements suivants :

- Vente de sapins pour Noël
- Galette en janvier
- Panier franc-comtois en mars
- Vide-grenier et vente de fleurs 4 et 5 mai
- Fête de la musique avec l'ALE 16/06
- Fête de l'école 29/06
- Temps festif le 22 décembre à la salle la Noue

Pour nous contacter: ape.pelousey@gmail.com

Pour retrouver nos actus/manifestations: www.pelousey.com/ape



AMICALE PELOUSÉENNE POUR LE DON DU SANG

Mercredi 07 novembre 2018

Une réaction encourageante des Pelouséens.

53 personnes se sont présentées mais malheureusement seulement 42 poches ont pu être prélevées car le corps médical a dû refuser des personnes ayant voyagé dans le sud (énormément de moustiques).

Grand merci aux personnes présentes à la collecte.

A chaque instant, quelqu'un, quelque part, a besoin de sang.

Soyez là pour les autres, donnez votre sang, partagez la vie.



Et surtout n'oubliez pas

- Il n'existe pas de produit capable de se substituer complètement au sang humain. Le don du sang est donc indispensable pour sauver une vie.
- Donner son sang est un acte généreux, solidaire et responsable, qui permet chaque année de soigner près d'un million de malades.
- En 45 minutes (l'inscription, l'entretien confidentiel, le prélèvement, le repos et la collation).



Collectes 2019: 20 février - 26 juin - 20 novembre

Grands succès pour nos nouvelles activités de cette rentrée

1 nouvelle prof = 3 nouvelles activités : BABY-YOGA / SALSA / HIP-HOP

Pour cette rentrée 2018, Kathy, une jeune Colombienne, permet à quelques heureux adhérents de l'ALE de pratiquer 3 nouvelles disciplines à la salle Saint Martin :

BABY-YOGA



Ce sont 10 bouts de chou entre 3 et 7 ans qui viennent tous les mercredis matin depuis la rentrée avec leur petit tapis et leur doudou bénéficier des bienfaits du yoga pour les tout petits. Ils apprennent à se détendre... grâce à la musique et à la voix douce de Kathy, avec des mouvements et des respirations qui leur permettent de repartir sereins et d'avoir toujours le sourire à chaque séance !

SALSA & DANSES LATINES

C'est peut-être parce que la Salsa est arrivée à Pelousey que le soleil est là depuis début septembre ! C'est avec beaucoup de gâité que les lundis soir à 20h, nos 8 danseuses se retrouvent pour apprendre les pas en toute convivialité. On espère qu'elles seront rejointes l'an prochain par quelques cavaliers !



HIP-HOP



Cette activité rencontre un bel enthousiasme auprès des 9-14 ans le lundi à 19h. Ce sont 14 jeunes chanceux (malheureusement on a dû refuser plusieurs inscriptions) qui apprennent avec un réel plaisir des mouvements variés et des chorégraphies dynamiques. Une très belle énergie anime ces jeunes très motivés grâce au talent de Kathy. Nous aurons la chance de les voir réaliser une petite démonstration de leurs talents lors du Téléthon le 8 décembre prochain ! N'hésitez pas à venir les regarder !

Pour l'ALE

Virginie GIACOMINI

1 nouvelle prof = 2 sessions de PILATES



Le « Pilates » est un système d'exercices développé par Joseph PILATES au début du 20ème siècle pour renforcer les muscles profonds, augmenter la santé en général. La méthode se concentre sur l'engagement du corps et de l'esprit en proposant des exercices impliquant tout le corps. Il diminue le stress.

Pour notre première année, nous avons été victimes de notre succès, car pour 30 places sur les 2 séances proposées, lundi et mercredi, nous avons enregistré 42 inscriptions et donc, nous avons malheureusement dû décevoir quelques personnes ...

Pour l'ALE

Eric VERNAY



1 nouveau prof = 6 sessions de GUITARE



La toute nouvelle activité « Guitare » se joue chaque mercredi à guichet fermé.

Les cours, dispensés par le Pelouséen Pascal Jeanneret, professeur de guitare depuis près de 15 ans, regroupent chacun entre 3 et 4 participants de niveaux différents. Cette configuration en groupe permet aux débutants d'être tirés vers le haut par les plus confirmés, et à ces derniers d'apprécier le chemin parcouru depuis leurs débuts.

Il n'y a pas d'âge pour apprendre la guitare, enfant ou retraité, chaque élève travaille méthodiquement ses morceaux, malgré la douleur dans les doigts novices. C'est aussi une manière de passer du temps ensemble en partageant une passion, en couple ou entre parents et enfants.

Pour l'ALE

Pierre BICHET



ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Nous avons le plaisir de vous faire part du mariage de.

Catherine HARLIN et Benoît TIROLE le 11/08/2018

Julie VAGNERON et Esat SAHITI le 11/08/2018

Émilie HUGUET et Damien LIVIO le 25/08/2018

Marie ROCHETEAU et Kevin RUEFLIN le 29/09/2018

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Nous avons le plaisir de vous faire part du Pacte entre.

Emmanuelle DUCHET et Franck ROUSSOT le 08/09/2018

Solène NAUDENOT et Jérémy GOBIN le 22/09/2018

NAISSANCES

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de.

Aaron DESCANVELLE le 20/07/2018

Louise GARELLI le 26/08/2018

Elias ZAIROVIC le 11/09/2018

Charlie LABOURET le 04/10/2018

Marius LABOURET le 04/10/2018

Célian JOLY le 30/10/2018

DÉCÈS

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de.

Louis VARCHON le 02/09/2018

Suzanne ANDRÉ veuve **ZÉDET** le 20/09/2018

Elias ZAIROVIC le 23/09/2018

Paul BELOT le 10/11/2018

Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal présentent à leurs familles leurs très sincères condoléances

LOCATION DE SALLES - PRÊT DE MATÉRIELS

Pour louer une salle ou pour emprunter gracieusement un matériel, merci de contacter le secrétariat de Mairie par téléphone ou par mail, ou de vous renseigner auprès des secrétaires aux heures d'ouverture au public (voir dernière page).

- Le matériel ne doit pas sortir du village. Il sera, évidemment, restitué propre et en bon état.
- Pensez à réserver en mairie le plus tôt possible.
- Un véhicule adapté et des volontaires assez nombreux pour le transport s'imposent.

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

LES FONDUS DE LA MARCHÉ

*Marches festives semi - nocturnes
autour de Pelousey*



Marches et repas fondue

Samedi 01 décembre 2018

SALLE DE LA NOUE

LOTO DES ANCIENS COMBATTANTS



Dimanche 02 décembre 2018

SALLE DE LA NOUE

Téléthon
2018

Samedi 8 décembre 2018

LE REPAS DES AINÉS

Salle Saint-Martin



Samedi 15 décembre 2018

LES VŒUX DU MAIRE

Salle de la Noue



Vendredi 18 janvier 2018

LA NUIT DE LA LECTURE

Bibliothèque

Invité d'honneur: Bernard Friot

*Nuit
de la
lecture*

Samedi 19 janvier 2018

Horaires d'ouverture de la bibliothèque à la maison de la Noue



Nouveaux horaires

Mercredi: 14h 00 à 16h 00

Jeudi: 16h 30 à 17h 30

Samedi: 10h 00 à 11h 30

} Sauf vacances scolaires

Rappelons que le prêt de livres est gratuit.

Contact: ☎ 03 81 55 91 18 - biblio.pelousey@orange.fr

Horaires autorisés pour les engins à moteur (tondeuses....)

(arrêté préfectoral du 19/04/05)

Jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Samedi: de 9h à 12h et de 15h à 19h30

Dimanche et jours fériés: de 10h à 12h

Horaires d'ouverture des déchetteries

PLACEY et PIREY

Heures d'hiver

(du 1er Novembre au 28 Février)

Du lundi au samedi: de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 16h50

Vous pouvez déposer déchets verts, gravats, encombrants, ferraille, batteries, huiles usagées, verre...



Les déchetteries sont fermées les jours fériés. Se présenter 1/4 h avant la fermeture

PENSEZ À VOS BADGES (Formulaires de demande disponibles en Mairie)

Les contacts utiles

Urgence sécurité gaz 24h/24 et 7j/7 :

☎ **0 800 47 33 33**

Raccordement Gaz :

De 8h à 17h du lundi au vendredi.

☎ **09 69 36 35 34**



Pour tout autre renseignement : consultez le site internet de GRDF www.grdf.fr

MAIRIE DE PELOUSEY

19 Grande Rue ☎ 03 81 58 05 16 Fax: 03 81 60 21 41 Email: contact@pelousey.com

NUMERO D'APPEL SEULEMENT EN CAS D'URGENCE: ☎ 06 51 84 76 36

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi		17h à 19h
Mardi	10h à 12h	
Mercredi	10h à 12h	
Jeudi	10h à 12h	
Vendredi	10h à 12h	16h à 18h
Samedi	10h à 12h	



Fermeture du secrétariat de mairie
lundi 24 décembre 2018.

Le conseil municipal

Tous les comptes-rendus de conseil municipal sont affichés sur les panneaux de la mairie et sur pelousey.com.

Santé

Urgences médicales assurées par les médecins du secteur, la nuit, le WE et jours fériés ☎ 39 66

Urgences pharmacie ☎ 32 37

Dr Pierre-Luc Mesnier, médecin généraliste: 38 grande rue ☎ 03 81 55 41 00

Mmes Sabrina Mendes et Amandine Blondey-Paul, infirmières: 15 bis grande rue ☎ 03 81 58 98 17

Mme Christine Ardiét, orthophoniste: 38 grande rue ☎ 03 81 55 49 79

Mme Alexia Marrot, orthophoniste: 38 grande rue ☎ 03 81 55 49 79

Mme Delphine Dall'o, ostéopathe: 38 grande rue ☎ 06 37 72 72 08

Mme Marie-Jo Gacek, conseillère conjugale, psychothérapeute, sexothérapeute: 38 grande rue ☎ 06 84 39 20 74



Bien Être

Mme Kathy Chauvin, thérapeute psycho-corporel- énergétique / Kinésiologue / Somatorelaxologue / Consultante en développement personnel et gestion du stress : 6 grande rue ☎ 06 17 79 89 99

Mme Aurélie Deloron, Hypnothérapeute Praticienne PNL Thérapies Brèves: 12 rue du verger fleuri ☎ 06 33 91 97 11



Assistantes maternelles agréées

La liste des assistantes maternelles agréées ainsi que les coordonnées du Relais Familles Assistants Maternels sont disponibles en Mairie ou sur le site: pelousey.com rubrique « services »

Contact local pour l'Est Républicain

Jean-Marie GUIERDET ☎ 06 88 06 18 46 - jmguierdet@orange.fr

Demande d'articles gratuits en cas de naissances, mariages ou de décès.



Responsable de la publication: **Catherine BARTHELET**

Réalisation du bulletin: **Michel AIROLDI** mi.air@sfr.fr

Crédits photos: Michel AIROLDI et les présidents des associations

Fleurissement de Pelousey

